

CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 7 MAI 2026

A 15H00 DANS LE GRAND SALON DE L'HOTEL DE VILLE

ORDRE DU JOUR

Arrêt du procès-verbal du Conseil Municipal du jeudi 2 avril 2026

- 1° - Conventions de mécénat pour la réalisation du jardin d'été.
- 2° - Programme de végétalisation des cours d'école.
- 3° - Modification des affectations des Autorisations de Programme.
- 4° - Subvention à l'association SOS Moustaches.
- 5° - Projet de sensibilisation aux sciences "EntreElèves", convention avec l'école CentraleSupélec de Metz et l'éducation nationale pour l'année scolaire 2025-2026.
- 6° - Convention avec le département de la Moselle pour le soutien de l'apprentissage de la langue allemande.
- 7° - Animation socioculturelle des Hauts de Vallières : attribution d'une subvention.
- 8° - Conventions de mécénat pour Metz Plage 2026.
- 9° - Attribution de subventions au titre de la mise en oeuvre de l'Animation Estivale 2026.
- 10° - Attribution de subventions dans le cadre de la vie associative.
- 11° - Attribution de subventions dans le cadre de la Démarche Limit's.
- 12° - Saison sportive 2025/2026 : accompagnement des clubs par la Ville.
- 13° - Convention d'occupation Temporaire - pôle gymnique.
- 14° - Dénomination d'un bâtiment municipal.

- 15° - Convention d'organisation du Championnat de France de Slalom, Kayak Cross et Freestyle du 21 au 25 juillet 2026 à Metz.
- 16° - Accompagnement des associations culturelles par la Ville.
- 17° - Désaffectation et déclassement de l'appartement au 2ème étage situé 5 place de la Comédie.
- 18° - Division en volumes d'une parcelle cadastrée et cession du sis 5 Place de la Comédie.
- 19° - Règlement budgétaire et financier.
- 20° - Garantie Agence France Locale 2026.
- 21° - Modification du tableau des emplois et des effectifs.
- 22° - Désaffectation et déclassement du domaine public - impasse Sainte-Glossinde.
- 23° - Cession d'une emprise foncière non bâtie sise impasse Sainte-Glossinde au bénéfice du Chapitre de la Cathédrale.
- 24° - Acquisition des parcelles MR n° 21 et 22 sises lieudit "Faires aux Chèvres".
- 25° - Désaffectation et déclassement du domaine public communal d'une emprise d'espaces verts située rue Saint-André.
- 26° - Cession d'une emprise d'espaces verts située rue Saint-André.
- 27° - Création de deux emplois non permanents.
- 28° - Recrutements par voie contractuelle d'agents publics.
- 29° - Création d'instances de dialogue social communes entre le CCAS et la Ville de Metz et détermination du nombre de représentants.
- 30° - Avenant à la convention d'occupation temporaire du domaine fluvial.
- 31° - Frais de représentation de Monsieur le Maire.

- 32° - Point d'information sur une demande de protection fonctionnelle.
- 33° - Commission Consultative des Services Publics Locaux - Désignation des membres et nomination des représentants d'associations locales.
- 34° - Désignations des représentants de la Ville de Metz dans diverses instances et organismes.
- 35° - Communication des décisions.